# Calendrier Hiver 2019: 203 - NYC groupe 091

(Version modifiée: 15 mars 2019)

Enseignant: Simon Vézina

Bureau : D-5626 Poste : 4886

Courriel: <u>svezina@cmaisonneuve.qc.ca</u>

Page web: <a href="http://profs.cmaisonneuve.qc.ca/svezina">http://profs.cmaisonneuve.qc.ca/svezina</a>

	Semaine 9				
Lundi	18 mars	2h	Calendrier, Chap 1.9a&b (Intro), 1.11, Chap 1.12a (Intro)		
Mardi	19 mars			Devoir #6 Labo #4	
Mercredi	20 mars				
Jeudi	21 mars	2h	Examen #1 (2h)		
Vendredi	22 mars	1h	Chap 1.12a (fin)		

	Semaine 10 Remise				
Lundi	25 mars		Mercredi :		
Mardi	26 mars				
Mercredi	27 mars				
Jeudi	28 mars	2h	Corr. examen #1, Défi progr. (1.9a&b), Chap 1.13 (début)		
Vendredi	29 mars	1h	Chap 1.13 (fin), Chap 1.14		

	Semaine 11				
Lundi	1 <sup>er</sup> avril	2h	Chap 1.15, 3.1a, 3.1b		
Mardi	2 avril			Devoir #7	
Mercredi	3 avril				
Jeudi	4 avril	2h	Chap 3.1c, 3.2	Devoir #8	
Vendredi	5 avril	1h	Examen concept 2a, Chap 3.4 (début)		

	Remise			
Lundi	8 avril	2h	Laboratoire #5 : Interférence et diffraction	
Mardi	9 avril			
Mercredi	10 avril			
Jeudi	11 avril	2h	Chap 3.4 (fin), 3.5a, 3.5b	Devoir #9
Vendredi	12 avril	1h	Chap 3.6	

	Semaine 13				
Lundi	15 avril	2h	Chap 3.8, 3.10	Labo #5	
Mardi	16 avril				
Mercredi	17 avril				
Jeudi	18 avril	2h	Examen concept 2b, Révision examen #2	Devoir #10	
Vendredi	19 avril		CONGÉ		

	Semaine 14 Remise					
Lundi	22 avril		CONGÉ			
Mardi	23 avril	1h	Vendredi : Chap 4.1a			
Mercredi	24 avril					
Jeudi	25 avril	2h	Examen #2			
Vendredi	26 avril	1h	Chap 4.1b, 4.2SP (intro)			

	Semaine 15				
Lundi	29 avril	2h	Laboratoire 6 : Ondes ultrasonores	Prélab #6	
Mardi	30 avril			Labo #6	
Mercredi	1 <sup>er</sup> mai				
Jeudi	2 mai	2h	Correction examen #2, Chap 4.2SP (suite)		
Vendredi	3 mai	1h	Chap 4.2SP (fin)		

	Semaine 16				
Lundi	6 mai	2h	Chap 4.6, 4.7, 4.9a		
Mardi	7 mai				
Mercredi	8 mai				
Jeudi	9 mai	2h	Chap 4.9b, 5.1	Devoir #11	
Vendredi	10 mai	1h	Chap 5.2		

	Semaine 17				
Lundi	13 mai	2h	Chap 5.4, 5.5a, 5.5b		
Mardi	14 mai				
Mercredi	15 mai		Épreuve uniforme de français		
Jeudi	16 mai	2h	Chap 5.7, Révision examen final	Devoir #12	
Vendredi	17 mai	1h	Révision examen final		

	Semaine 18				
Lundi	20 mai		CONGÉ		
Mardi	21 mai			Devoir #13	
Mercredi	22 mai				
Jeudi	23 mai	2h	Lundi: Révision examen final		
Vendredi	24 mai		Journée d'évaluation sommative formation spécifique		

	Semaine 19				
Lundi	Lundi 27 mai Journée d'évaluation sommative formation spécifiq				
Mardi	28 mai	Journée d'évaluation sommative formation générale			
Mercredi	di 29 mai Journée d'évaluation sommative formation spéci				
Jeudi	30 mai	30 mai Journée d'évaluation sommative formation spécifique			
Vendredi	31 mai	CONGÉ			

## Évaluations

Évaluation	Contenu	Durée	Pondération	Date
Examen #1	Chapitre 2 & 1	2h	<del>16 %</del>	<del>7 mars</del>
Examen #1	(Chap 1.1 à 1.6)	211	17 %	21 mars
Examen #2	Chapitre 1 & 3	2h	<del>16 %</del>	<del>15 avril</del>
Examen #2	(Chap 1.8 à 1.15)	211	18 %	25 avril
Examen #3	Chapitre 4	<del>1h</del>	<del>8 %</del>	<del>6 mai</del>
Laboratoires	6 laboratoires	2h / lab	20 %	Durant la session
Devoirs	13 devoirs		10 %	Durant la session
Examen final	Chamitus 1 à E	3h	<del>30 %</del>	<del>Semaine du 16 mai</del>
Examen final	Chapitre 1 à 5	SN	35 %	Semaine du 20 mai

### Commentaire:

• Les 13 devoirs seront corrigés avec une pondération de 1 point chacun. Cela signifie qu'il y a une possibilité d'obtenir 3 points bonis durant la session (103 points disponibles).

### Laboratoires

Laboratoire	Date	Pondération
Le ray tracer, partie 1	28 janvier	3
Le ray tracer, partie 2	4 février	4
Le ray tracer, partie 3	11 février	5
Les lentilles	4 mars	2
Interférence et diffraction	<del>25 mars</del>	3
	8 avril	
Ondes ultrasonores	<del>8 avril</del>	3
	29 avril	

### Livres de références

Notes: SÉGUIN, Marc. <u>Physique XXI: Tome C, Ondes et physique moderne</u>, 1<sup>re</sup> édition

Cahier de laboratoire : Ondes et physique moderne, Laboratoire (SIM)

CODE: PHY-044

Note de cours et compléments : <a href="http://physique.cmaisonneuve.qc.ca/svezina">http://physique.cmaisonneuve.qc.ca/svezina</a> (page web personnelle)

### Centre d'aide

Un centre d'aide en physique est à votre disposition au **local A-5558** pour travailler seul ou en équipe. Quelques ordinateurs sont accessibles pour la réalisation de vos travaux. Vous pourrez poser des questions à un professeur disponible selon un horaire qui sera affiché sur un babillard près du local.

# Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) est disponible au lien suivant :

http://physique.cmaisonneuve.qc.ca/PIEA.pdf

# Politique départementale d'évaluation des apprentissages

La politique départementale d'évaluation des apprentissages (PDÉA) est disponible au lien suivant :

http://physique.cmaisonneuve.qc.ca/PDEA-Physique.pdf

# Politique personnelle

### Téléphone cellulaire

- L'usage du téléphone cellulaire sera strictement interdit en classe.
- L'usage du téléphone cellulaire entrainera automatiquement une expulsion de l'étudiant de la classe.

### Ordinateur portable et tablette électronique

Les ordinateurs portables et les tablettes électroniques sont autorisés en classe. Vous êtes encouragé à utiliser ce matériel comme support visuelle aux présentations réalisées durant les cours.

#### Retard en classe

- ➤ Les retards en classe de moins de 10 minutes sont « tolérés », mais très déconseillés en raison des perturbations que cela engendre dans la classe.
- Lors d'un retard, vous pouvez entrer si la porte est ouverte ou cogner à la porte et attendre qu'on vous ouvre.

#### Retard lors d'un laboratoire

- Les retards en laboratoire fortement déconseillés en raison des perturbations que cela engendre dans la classe. De plus, plusieurs directives sont mentionnées au tout début du laboratoire.
- Lors d'un retard, vous devez cogner à la porte et attendre qu'on vous ouvre si celle-ci est fermée. Vous ne devez pas entrer même si la porte est ouverte. Vous devez informer l'enseignant afin qu'il puisse contrôler votre présence.
- Aucun étudiant n'est autorisé à ouvrir la porte pour accueillir un étudiant. Il doit informer l'enseignant qui pourra contrôler l'arrivée de l'étudiant en retard.
- Lors d'un retard de plus de 10 minutes (15 minutes pour la période de 8h10 à 10h00), l'enseignant peut empêcher l'accès à l'étudiant et appliquer la politique « Absence à une évaluation/laboratoire » en considérant le retard comme étant une absence.

#### Retard lors d'une évaluation

- La politique de « Retard en classe » s'applique si le retard est moins de 20 minutes.
- Dans le cas d'un retard de plus de 20 min, l'enseignant peut empêcher l'accès à l'étudiant et différer l'évaluation selon la politique « Absence à une évaluation/laboratoire ».

### Absence à une évaluation/laboratoire

- Une absence motivée à une évaluation permet à l'étudiant d'effectuer son évaluation différée le dernier mardi du calendrier de la session étant le 7 mai entre 12h00 et 14h00. L'examen aura lieu au local D5640, D5641 ou D5642.
- Une absence motivée à un laboratoire permet à l'étudiant de reprendre le laboratoire dans la semaine courante dans un autre groupe, ou le mardi entre 12h00 et 14h00 de la semaine suivante. Autrement, la pondération du laboratoire est reportée sur l'examen final.
- Une absence non motivée à une évaluation ou un laboratoire engendre une note de zéro.

### Remise des travaux (devoir, prélaboratoire, laboratoire)

- > Tous les documents remis doit inclure le prénom, le nom et le groupe de l'étudiant(es).
- Les devoirs doivent être solutionnés individuellement.en format papier (aucune remise électronique).
- > Tous les devoirs sont à remettre le jour indiqué au calendrier au plus tard à 22h30 (à la fermeture du cégep) au local D-5626. Un devoir remis en retard obtiendra automatiquement la note de zéro (aucun retard accepté).
- Tous les prélaboratoires sont à remettre le jour indiqué au calendrier au moment où débutera le laboratoire en lien avec le prélaboratoire.
- ➤ Tous les laboratoires sont à remettre le jour indiqué au calendrier au plus tard à 22h30 (sauf sous avis contraire) au local D-5626. Vous devez effectuer la remise dans le format exigé (papier ou électronique).
- Une remise en retard pour un laboratoire sera acceptée et pénalisée selon le nombre de jours en retard.